

Lausanne, le 20 octobre 1883

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 42

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois. . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 20 octobre 1883.

La neutralité de la Savoie, qui fait actuellement l'objet de commentaires si divers dans les organes de la presse, et qui menace de remettre en question le traité de 1815 et la neutralité de notre pays, donne quelque-à-propos aux lignes suivantes, publiées en octobre 1866, au sujet de la Belgique, dans le journal *l'International*, paraissant alors à Londres et attaché officieusement au gouvernement français.

« La Suisse, comme la Hollande, nous paraît être une des nationalités qui doit être respectée par les grands courants d'agglomération qui menacent de faire disparaître les petits Etats. La nationalité suisse est vraie, historique, géographique, utile à elle-même et à l'Europe. Ce petit pays n'est pas, en effet, comme la Belgique, une invention de la diplomatie, un expédient de la politique ; dès son origine, elle a défendu son indépendance par des victoires célèbres. Sortie dès lors du plus épais fourré de ses montagnes et de ses lacs, la nationalité suisse s'est agrandie par des annexions libres.

Comme la Suisse a toujours été elle-même, au moins depuis le treizième siècle, elle a toujours eu une forme de gouvernement spéciale : la forme républicaine. Cette forme a pu varier ; d'aristocratique elle a pu devenir démocratique, comme elle tend encore maintenant à devenir de fédérative plus unitaire ; mais au fond, la république est sortie des entrailles helvétiques ; c'est la forme de gouvernement qui lui convient. Elle n'a pas eu besoin, quand elle s'est constituée, il y a cinq siècles, d'emprunter une constitution exotique, un parlementarisme bâtard à ses voisins.

La géographie physique, au centre de l'Europe, au nœud de ses chaînes et aux sources de ses grands fleuves, a préparé là comme un abri naturel à cette forte et vive population. La Suisse, limitée tantôt par des montagnes, tantôt par des fleuves ou des lacs, est la séparation naturelle de l'Italie, de l'Allemagne et de la France. Il faut qu'il y ait là un peuple libre, indépendant, qui tienne la clé de cette forteresse. Et c'est une forteresse presque inexpugnable à ses voisins, une suite de remparts naturels où l'on ne s'aventure pas volontiers ; c'est par conséquent un pays neutre et qui peut défendre sa neutralité. La Belgique, qui n'est qu'une plaine destinée, quand elle est isolée, à devenir toujours un théâtre de luttes entre les puissances qui se la disputent, n'en peut pas dire autant.

Grâce à l'histoire, grâce à la géographie, la Suisse peut donc parler plusieurs langues sans que sa nationalité en souffre ; c'est là une nécessité de son passé et de sa situation, une garantie et une sauvegarde pour elle. Par là, elle communique avec tous ses voisins, sans se confondre avec aucun d'eux, comme elle peut leur ouvrir un passage à travers les cols de ses montagnes ou sur le cours de ses fleuves, sans se laisser absorber. Voilà ce que l'on sait en France et à l'étranger. »

Bagatelles. — *Poésies de M. H. Cuénod.* — Depuis quelques jours déjà, un bien joli volume se trouvait sur notre table, et malgré tout l'attrait qu'offre son exécution typographique du meilleur goût, malgré sa gracieuse couverture et son titre alléchant, nous n'avons pu le lire qu'hier ; mais aussi l'avons-nous lu d'un seul trait.

Nous sommes heureux de voir M. H. Cuénod rompre avec les redites, la forme laborieuse et lourde, les lieux communs qu'on retrouve chez nos poètes Vaudois, à peu d'exceptions près ; il a laissé la chaumine, les hautes cimes, les vals, les chalets rustiques, la bouteille vermeille, les monts neigeux, les verts rameaux, etc. Non seulement il y a beaucoup de souplesse dans la forme et l'allure du vers, mais les sujets y sont heureusement choisis ; l'idée philosophique y apporte toujours sa note vive et spirituelle. Si dans quelques morceaux l'idée est un peu vague, décousue, d'autres sont supérieurement traités, tels sont : *Harmonie et Poésie, Chant du soir, A Madame de Pressensé, Le dernier printemps d'un vieillard, etc.*

Comme échantillon de l'esprit et du genre des productions de M. H. Cuénod, nous ne saurions mieux faire qu'en citant ce joli morceau :

COMPLAINTÉ DE NOS GRAND'MÈRES

Ah ! le bon temps, le bon vieux temps !
 Temps heureux où j'avais vingt ans.

Nos pères portaient cadenette,
 Ils avaient quelques faux mollets
 Qui nous faisaient rire en cachette :
 Mais aujourd'hui, que de toupets !...

Maintenant on porte perruque
 Pour cacher des crânes pelés,
 Et nos dames ont sur la nuque
 De grands chignons échevelés...

Jadis régnait la tabatière,
 Et l'on prisait l'herbe à Nicot ;